



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) Numéro de publication : **0 511 136 A1**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt : **92440019.5**

(51) Int. Cl.⁵ : **A47C 11/00, A47C 5/04**

(22) Date de dépôt : **11.02.92**

(30) Priorité : **25.04.91 FR 9105371**

(72) Inventeur : **Planchais, Cécile**

25 Rue du Rendez-Vous

F-75012 Paris (FR)

Inventeur : **Schaller, Gérard**

6 Rue de la Graine Champs

F-68370 Orbey (FR)

(43) Date de publication de la demande :

28.10.92 Bulletin 92/44

(84) Etats contractants désignés :

DE ES GB IT

(71) Demandeur : **SOCIETE INDUSTRIELLE**

D'EQUIPEMENTS URBAINS (S.A.)

Kogenheim

F-67230 Benfeld (FR)

(74) Mandataire : **Littolff, Denis et al**

Meyer & Partenaires, Conseils en Propriété

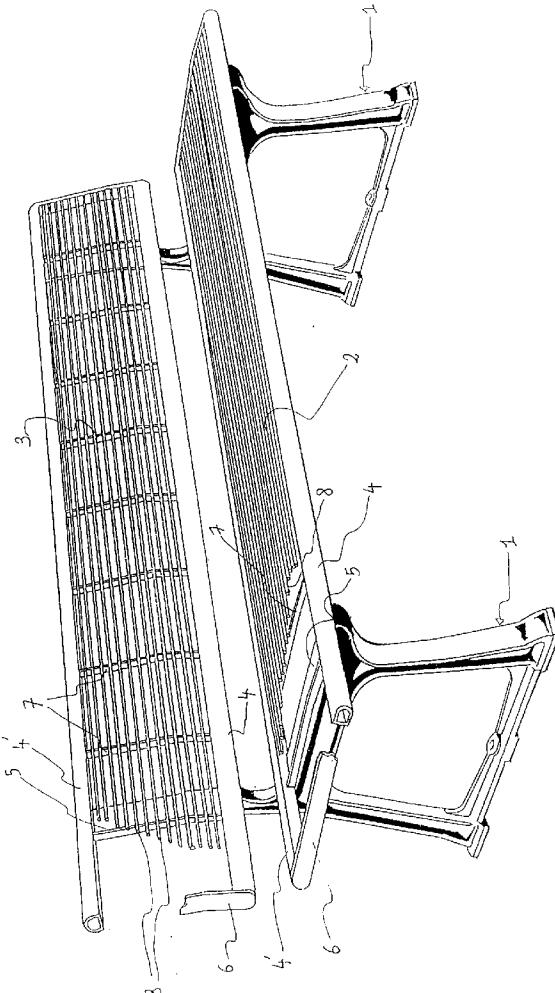
Industrielle, Bureaux Europe, 20, place des

Halles

F-67000 Strasbourg (FR)

(54) **Perfectionnement aux sièges.**

(57) Panneau métallique d'appui pour siège, tel que banc public, du type comportant un piétement (1) destiné à recevoir au moins un tel panneau d'appui, à savoir soit une assise (2) et un dossier (3) séparés, soit un panneau unique remplissant les deux fonctions, caractérisé en ce que ce panneau est constitué de tiges métalliques longitudinales parallèles (8) reposant sur le chant de lames métalliques transversales (7) ayant la forme du galbe souhaitée pour le panneau et fixées à leurs extrémités à des profiles (4)(4') délimitant le périmètre dudit panneau et reposant sur ledit piétement (1).



EP 0 511 136 A1

Jouve, 18, rue Saint-Denis, 75001 PARIS

La présente invention concerne un panneau métallique d'appui pour siège individuel ou collectif, par exemple un banc public, du genre comportant un piétement métallique lourd destiné à recevoir au moins un tel panneau d'appui présentant le galbe approprié, à savoir soit une assise et un dossier séparés, soit un panneau unique constituant à la fois assise et dossier, ce panneau ayant pour particularité qu'il est constitué de tiges métalliques longitudinales parallèles reposant sur le chant de lames métalliques transversales parallèles présentant ledit galbe et fixées à leurs extrémités à des profilés délimitant le périmètre dudit panneau et reposant eux-mêmes sur ledit piétement.

Les sièges collectifs tels que les bancs publics sont depuis des décennies constitués d'un piétement en fonte sur lequel sont montées des lattes ou planches de bois longitudinales peintes. Outre la fragilité du bois vis à vis des intempéries, ces bancs présentent maintenant l'inconvénient d'être l'objet d'actes de vandalisme, allant des simples graffitis à la bombe de peinture jusqu'à la destruction pure et simple à la scie tronçonneuse.

Des réalisations métalliques de tels bancs ont bien été proposées, mais présentent chacune des inconvénients propres. L'une consiste à utiliser comme panneau d'appui une tôle perforée. Une autre fait appel à un treillage métallique. Mais dans les deux cas, le confort de l'usager est médiocre, alors que pourtant le galbe de chaque siège impose une tôle perforée ou un treillage de configurations différentes.

L'invention permet de réaliser des sièges du genre banc public en question, mais dont l'assise et le dossier peuvent avoir tout galbe choisi à volonté, à partir de simples tiges métalliques identiques entre elles, disposées parallèlement sur des bandes placées de chant, le simple profil de ces bandes déterminant chaque galbe.

De préférence, chaque panneau se compose d'un cadre reposant sur le piétement et formé de deux profilés longitudinaux sur la façade intérieure desquels sont soudées les bandes précitées et de deux joues transversales verticales délimitant les extrémités du panneau. Des entretoises horizontales peuvent réunir les deux profilés en des points intermédiaires de leur longueur pour assurer sa rigidité et, en même temps, sa fixation au piétement.

L'invention va maintenant être décrite plus en détail avec référence au dessin annexé, qui représente en perspective, avec arrachement vertical, un mode de réalisation d'un banc selon l'invention.

Sur ce dessin, on a désigné par la référence générale 1 chacun des deux piétements en fonte sur lesquels reposent, d'une part, un panneau formant assise 2 et, d'autre part, un panneau formant dossier 3.

Les deux panneaux 2 et 3 peuvent avoir des galbes différents, mais la même constitution, qui représente l'essentiel de l'invention.

Chaque panneau se compose d'un cadre exté-

rieur formé de deux profilés longitudinaux 4, 4' réunis par des entretoises intermédiaires 5, et des joues terminales 6.

Aux parois verticales se faisant face des profilés

5 4, 4', sont soudées des bandes transversales 7 placées de chant, et qui peuvent être rectilignes ou légèrement cintrées pour créer un galbe à la surface du panneau formant appui.

Sur les bandes transversales 7 sont soudées des 10 fers ronds parallèles 8 suffisamment rapprochés pour constituer ensemble une surface d'appui pratiquement indéformable.

La somme de la hauteur des bandes 7 et du diamètre des fers ronds 8 est telle que la surface supérieure des fers ronds affleure la face supérieure des profilés 4, de manière à créer une continuité entre les deux bords longitudinaux du banc et sa surface d'appui.

Bien entendu :

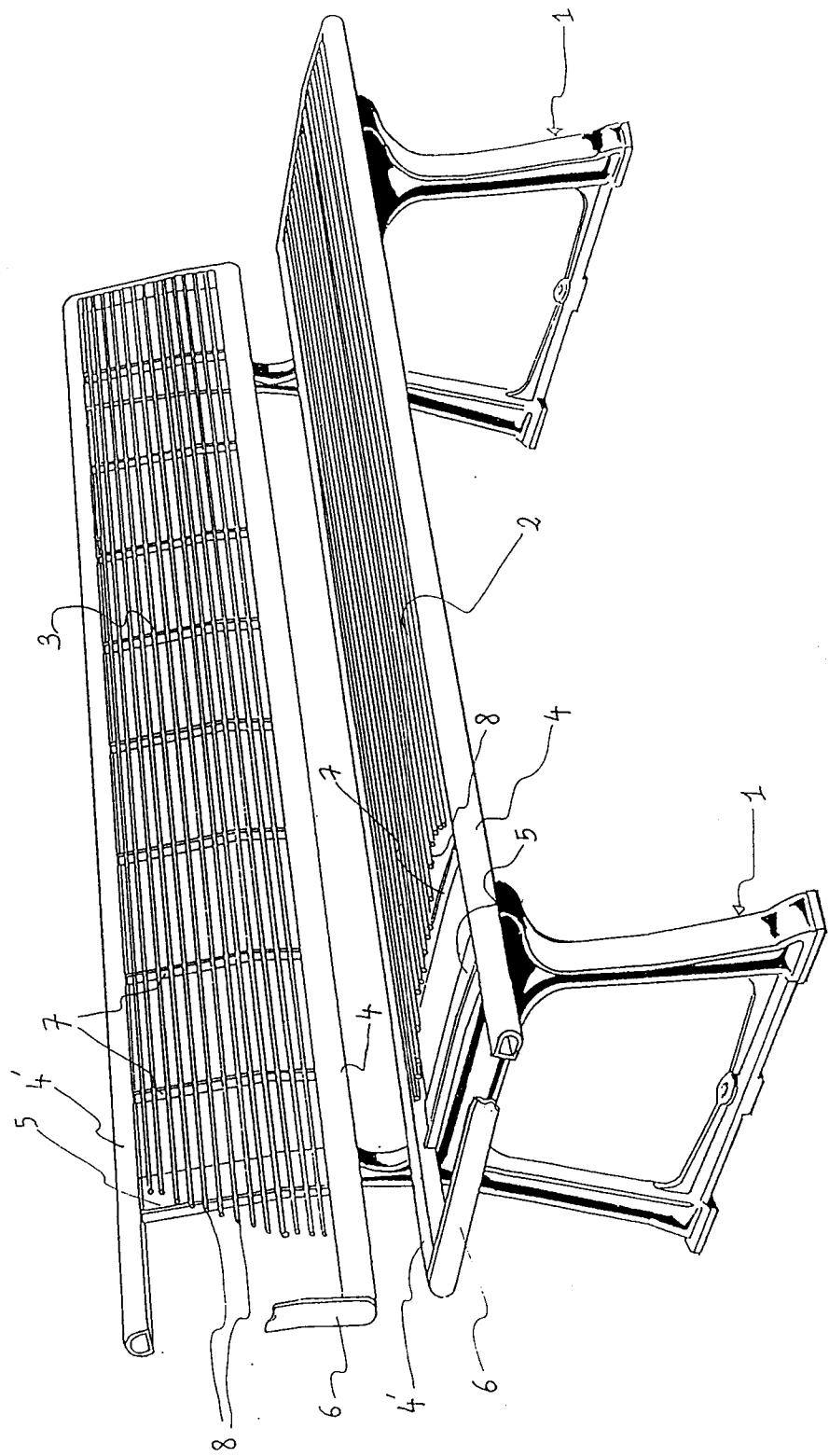
- au lieu de fers ronds, on pourra utiliser des fers de toute autre section, carrée, plate, etc..., dès lors que la partie au contact de l'usager sera suffisamment confortable et

- la disposition du piétement n'a pas d'incidence sur l'invention ; ainsi, au lieu de la forme illustrée, le piétement pourra être situé aux extrémités du banc en comportant des accoudoirs.

L'intérêt de l'invention est de procurer un banc possédant toutes les propriétés de confort et de solidité recherchées, tout en étant pratiquement pas destructible ni susceptible d'être souillé à la peinture, la surface offerte à la peinture par les tiges rondes étant relativement minime.

Revendications

1. Panneau métallique d'appui pour siège, tel que banc public, du type comportant un piétement (1) destiné à recevoir au moins un tel panneau d'appui, à savoir soit une assise (2) et un dossier (3) séparés, soit un panneau unique remplissant les deux fonctions, caractérisé en ce que ce panneau est constitué de tiges métalliques longitudinales parallèles (8) reposant sur le chant de lames métalliques transversales (7) ayant la forme du galbe souhaitée pour le panneau et fixées à leurs extrémités à des profilés (4)(4') délimitant le périmètre dudit panneau et reposant sur ledit piétement (1).
2. Panneau selon la revendication 1 caractérisé en ce que ledit panneau repose sur ledit piétement (1) par l'intermédiaire d'entretoises (5) de rigidification.
3. Panneau selon la revendication 1 caractérisé en ce que lesdites tiges (8) sont des fers ronds ou de toute autre section.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 92 44 0019

| DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS | | | CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5) |
|---|---|--|--|
| Catégorie | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes | Revendication concernée | |
| Y | EP-A-0 367 977 (ORSOGRIL) * colonne 1, ligne 53 - colonne 2, ligne 14 * * colonne 2, ligne 31 - ligne 46 * * figures * | 1-3 | A47C11/00 A47C5/04 |
| Y | GB-A-2 181 044 (GLICKMAN) * le document en entier * | 1-3 | |
| | | | DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5) |
| | | | A47C |
| Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications | | | |
| Lieu de la recherche | Date d'achèvement de la recherche | Examinateur | |
| LA HAYE | 26 JUIN 1992 | VANDEVONDELE J. | |
| CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES | | T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant | |
| X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire | | | |